

**4 Économie**

**Rumeurs autour de la prétendue exigence du FMI sur la GOC et la Sogara**

**Le démenti du gouvernement !**

Hier, après-midi, le Quotidien l'Union a reçu du cabinet du ministre du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures, un communiqué de presse à travers lequel il donne la version officielle quant aux allégations relatives aux supposées liquidations des compagnies pétrolières nationales que sont Gabon Oil Company (GOC) et la Société gabonaise de raffinage (Sogara). Nous publions ci-dessous l'intégralité du communiqué du gouvernement

« UNE mission du Fonds monétaire inter-

national (FMI), partenaire stratégique du Gabon, vient de séjourner dans notre pays dans le cadre des visites quotidiennes relatives à l'accord de partenariat économique entre cet organisme financier international et le Gabon.

Il ressort des entretiens avec les plus hautes autorités et de l'échange que j'ai eu avec cette délégation, en ma qualité de ministre du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures, que le FMI apprécie et salue les réformes structurelles engagées par le Gouvernement et, notamment, dans notre départe-

ment.

Aussi, il n'a point été question pour le FMI de donner une quelconque injonction au gouvernement gabonais de liquider la compagnie nationale des hydrocarbures la Gabon oil company (GOC) où la Société gabonaise de raffinage (Sogara).

Il convient de rappeler, à toutes fins utiles, que le FMI n'a pas vocation à se substituer à un État, mais à accompagner les États au développement inclusif par les politiques publiques porteuses de croissance.

Par conséquent, les rumeurs relayées sur

une supposée liquidation de la GOC et de la Sogara ne relèvent pas du cahier de charges du FMI. Autrement dit, ces allégations constituent tout simplement de l'intox relayé dans les réseaux sociaux.

A cet effet, le ministère du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures, invite certains médias à la conscience professionnelle, l'éthique et la déontologie dans le traitement de certaines informations stratégiques et souveraines pour l'Etat.»

**Transport aérien des marchandises/Ethiopian cargo  
Vol hebdomadaire sur Libreville**

CNB  
Libreville/Gabon

C'EST une nouvelle offre de services fret qui débute pour Ethiopian Airlines et ses deux partenaires techniques, les sociétés Consulting representation export (Corex international) et All Take Care Aviation (ATC Aviation).

Le 29 avril dernier, les trois compagnies précitées ont procédé, à l'ancien salon VIP de l'Aéroport Léon-Mba de Libreville, au lancement du vol hebdomadaire tout cargo de la compagnie aérienne Ethiopian. Ce vol opère tous les lundis, avec une arrivée prévue à 9 h 45 à l'Aéroport international Léon Mba, pour repartir une heure plus tard. Transportant des marchandises non accompagnées, ce cargo fret d'Ethiopian va permettre d'importer et d'exporter du fret vers le monde entier (Europe, Asie, Amériques, etc).

Si le métier d'Ethiopian



Mare Berhanu (micro), représentant d'Ethiopian Airlines annonçant la desserte de Libreville du cargo.



Vue des partenaires techniques de la Compagnie.



Un avion cargo d'Ethiopian en décollage

Cargo est de transporter les marchandises, ses partenaires que sont Corex international et ATC Aviation vont se charger des aspects techniques au sol. « Corex

international c'est l'agent de manutention pour le fret aérien. Nous déchargeons, chargeons, palettisons, dépalettisons », a précisé Julio Mvie, directeur commercial chez Corex international, qui travaille avec Ethiopian Airlines depuis son implantation au Gabon en 2007. Pour lui, ce cargo fret est une opportunité pour les opérateurs économiques. Il permettra d'apporter de l'activité supplémentaire aux transitaires.

A propos des transitaires, ATC Aviation, représentant d'Ethiopian en France, « servira d'intermédiaire entre la compagnie aérienne Ethiopian et les transitaires », a affirmé, pour sa part, Gilles Dumol, directeur des opérations et de la sécurité chez ATC. Avant de préciser que la position géographique du Gabon, quasiment à mi-distance entre le Nord et le Sud, avec des vols sur l'Est du continent, lui confère un avantage significatif, « qui ne demande qu'à être développé. »

**... et des passagers**

**Vols directs Libreville-Johannesburg**

I. M'B.  
Libreville/Gabon

Le représentant de la compagnie Asky l'a annoncé en début de semaine à l'aéroport international Léon-Mba

LORS du lancement du vol inaugural Cargo fret hebdomadaire de la compagnie Ethiopian Airlines, le 29 avril dernier, la compa-

gnie en a profité pour informer le public de l'ouverture de la desserte directe entre Libreville et Johannesburg.

Sur cette ligne moyen-courrier, Asky Airlines, dans laquelle Ethiopian Airlines détient des parts, va assurer le trafic. « Sur cette ligne, c'est Asky Airlines qui a été choisie pour transporter les passagers et les marchandises », a affirmé Simon Ovono Eyene, représentant de Asky. «



Une vue des pilotes de Asky Airlines.

Nous allons avoir quatre vols dans la semaine au départ de Libreville, autour de 19 heures, pour être à Johannesburg aux environs de 23 heures, et au départ de Johannesburg entre 23 heures-minuit, pour être à Libreville autour de 6 heures», a-t-il ajouté. Cette offre n'existe plus sur le marché au départ de Li-

breville. En effet, depuis le retrait des compagnies telles que South African et autres qui assuraient des vols directs sur cette destination, il fallait jusqu'alors transiter par certaines capitales africaines, comme Kigali via Rwandair, pour se rendre en Afrique du Sud. Naturellement, les aspects techniques liés à la manutention des colis seront assurés par les partenaires techniques de Asky, dont Corex international.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 03/05/2019				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	FIXING			DEV	CFA	en date du		
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA					
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>	CAC 40	03/05/2019	5 550,15
USD	1,1212	1USD =	585,049	1 USD	607,569	DOW JONES	03/05/2019	26 525,46
CAD	1,5064	1CAD =	435,447	1 CAD	469,110	<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b> <b>03 Mai 2019: 70,50</b>		
JPY	125,0100	1JPY =	5,247	100 JPY	553,855			
GBP	0,8593	1GBP =	763,362	1 GBP	817,163			
CHF	1,1419	1CHF =	574,443	100 CHF	61 742,68			
ZAR	16,2178	1ZAR =	40,447	100 ZAR	4 279,31			
MAD	10,8146	1MAD =	60,655	1 MAD	64,04			
CNY	7,5508	1CNY =	86,873	1CNY	89,48			
KES	112,8600	1KES =	5,812	1KES	5,99			

**CHANGEMENTS**  
  
**Union Gabonaise de Banque**  
 SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>